



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion juin 2024

Pour faire suite à la réunion du conseil du 10 juin, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion précédente, il est déposé lorsqu'il est adopté sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023

Monsieur le maire Gérard Bruneau a fait le rapport des faits saillants des activités réalisées en 2023 ainsi qu'en résumé au rapport du vérificateur externe.

Ce rapport sera envoyé aux citoyens par la poste et disponible sur le site internet www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Administration/Finances/2023.

Second projet de règlement numéro 2024-643 et 2024-644

Le conseil municipal a adopté sans changement les seconds projets de règlement numéro 2024-643 qui modifie les usages de la zone 222-R (secteur Neault) et numéro 2024-644 qui permet un usage additionnel pour une habitation rattachée à une exploitation agricole.

L'assemblée de consultation pour ces règlements a eu lieu le 6 juin dernier. Comme ces 2 projets de règlement contiennent des dispositions qui sont soumis à l'approbation des personnes habiles à voter. Un avis public sera envoyé afin d'expliquer le processus dans la première semaine de juillet.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la directrice générale madame Andrée Neault au 819 374-4525 ou par courriel au andree.neault@st-maurice.ca à compter du 25 juin prochain.

2^{ième} décompte progressif pour les travaux du réservoir

Pour faire suite à la recommandation de l'ingénieur, le conseil municipal a accepté de verser un montant de 221 473,86 \$ incluant les taxes et la retenue de 10 % à la compagnie Thorco pour les travaux réalisés à date du réservoir.

Études complémentaires écologiques et caractérisation des sols pour la conduite d'eau potable

Étant donné que le tracé de la conduite d'eau potable est modifié, une étude écologique est requise au coût de 9 645 \$ plus les taxes applicables ainsi qu'une caractérisation des sols au coût de 4 000 \$ plus les taxes applicables par la firme Stantec. Le conseil municipal a accepté ces 2 offres de service.

Intervention du service incendie lors d'accidents de véhicule

Pour donner un service plus efficace et plus rapide en cas d'accidents de véhicule, le conseil municipal a accepté la demande du service incendie afin d'ajouter ce type d'intervention au service d'appel 911 en tout temps.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 15 juillet à 19h** dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Fermeture des édifices municipaux 24 juin et 1^{er} juillet

Prendre note que le bureau et le garage municipal seront fermés le **24 juin et le 1^{er} juillet**.

En cas d'urgence, **vous pourrez toujours contacter le numéro suivant 819 690-4446.**

Ouverture du camp d'été 2024

Le camp été ouvrira officiellement ses portes **mercredi le 26 juin prochain**. Prendre note que lundi le 1^{er} juillet le camp d'été sera fermé. Bonne saison à tous !

Stationnement près des balises

Nous portons à votre attention qu'il est imprudent de se stationner près des balises et surtout des deux côtés de la rue. SVP, soyez vigilants. Il en va de la sécurité des enfants et de tous les citoyens. Merci de votre collaboration.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Assemblée publique de la MRC des Chenaux

Prendre note que la prochaine assemblée publique du conseil municipal des maires de la MRC des Chenaux se tiendra le **mercredi 19 juin à compter de 17h00**. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

Dépôt pour les électroniques - recycler ses Serpuariens, ça ne sert pas à rien !



Il y a un site de dépôt pour recycler les électroniques au : Garage municipal au 2421, rue Josaphat-Cossette à Saint-Maurice. Voici une liste de ce qui peut être apporté au site de dépôt pour être recycler : Ordinateur portable, de bureau, périphérique d'ordinateur et de console de jeux vidéo, dispositif d'affichage, téléphone conventionnel et répondeur téléphonique, appareil cellulaire et téléavertisseur, imprimante de bureau, numériseur, télécopieur, photocopieur et appareil multifonction de bureau, téléviseur, etc.

Vous pouvez consulter la liste complète des produits acceptés qui est mise à jour régulièrement sur le site WEB : recyclermeselectroniques.ca/qc/liste. Vous pouvez aussi consulter le site Recycler mes électroniques. Pour information contacter la Municipalité au 819 374-4525.

Service de recyclage des contenants de verre



Vous pouvez apporter votre verre quelle que soit sa couleur dans le service de recyclage des contenants de verre entre la salle municipale et l'église. Apporter son verre plutôt que de le mettre dans le bac bleu, c'est s'assurer qu'il sera revalorisé! En mélangeant verre, papier carton, plastique et métal, le risque de contamination croisée augmente. Le verre se brise dans le bac ou dans le transport et contamine les autres matières.

Ne vous gênez pas pour venir porter votre verre!

Service de collecte pour les encombrants



Depuis le début de l'année la collecte des encombrants à lieu le **2^e vendredi de chaque mois et vous devez vous inscrire**. Vous avez droit à un maximum de 6 articles par collecte par résidence. Vous devez mettre vos encombrants au même endroit que votre bac à poubelle la veille de la collecte, soit le jeudi soir en fin de journée. Vous devez vous inscrire au moins 48 heures à l'avance pour que vos encombrants soient ramassés.

Pour vous inscrire à la collecte des encombrants, vous avez juste à remplir le formulaire sur le site internet de la MRC des Chenaux. Vous pouvez également apporter vos objets encombrants à des écocentres.

La nature pure et simple – Parc de la rivière Batiscan



Le Parc de la rivière Batiscan est le rendez-vous idéal avec la nature et le plein air. Il possède une faune et une flore très diversifiées. Que ce soit en camping, en randonnée pédestre ou à vélo, Via Ferrata, parcours dans les arbres, tyroliennes ou autres vous ferez des rencontres des plus captivantes. Pénétrez dans une marmite creusée à même le roc. Faites connaissance avec le castor et son habitat.

Deux salles d'interprétation et une volière sont à votre disposition. Un réseau de 25 kilomètres de sentiers en forêt et plus de 170 emplacements de camping vous attendent.

Le Parc est ouvert de la mi-mai à la mi-octobre et **l'entrée est gratuite à tous les résidents de la municipalité de Saint-Maurice avec une preuve de résidence**. Pour plus d'information visitez le site internet <https://parcbatiscan.ca/>